

Saintes, le 20/09/2022

Note d'information

Règlement – Avant programme – Classements – tarifs d'inscriptions

L'évènement sportif annuel intitulé « **Le Marathon de Saintes 2022** » est organisé par le Club d'Aviron Saintais soutenu par la Fédération française d'Aviron (FFA) et la ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La 2^{ème} édition se déroulera le samedi 17 décembre 2022 au gymnase des BOIFFIERS

STEVE JANNIERE - 1, rue Jean Philippe RAMEAU - 17100 SAINTES

L'épreuve d'aviron indoor, unique sur cette formule, organisée pour la première fois en 2021, a réuni plus de 80 rameurs répartis en équipes de 4, de 2 et en solo sur les 2 distances du marathon et du semi-marathon.

Fort de cette première expérience, le comité d'organisation fait évoluer son modèle afin d'élargir encore la capacité d'accueil des équipes ou rameurs solitaires.

Les épreuves se dérouleront de 10h à 18h, par vagues successives, sur un même plateau.

Les participants à la compétition d'aviron indoor, quel que soit leurs origines, familles, individuels, salariés d'entreprises, usagers de salles de sport, rameurs de club d'aviron, s'affronteront toute la journée sur la distance d'un semi-marathon (21097m) ou d'un marathon (42195m).

Règlement

I - Organisation générale du « Marathon de Saintes »

1. L'objectif de ce « **Marathon de Saintes** » est de promouvoir les bienfaits de l'aviron pour la santé au travers d'un défi sportif, quel que soit l'âge, le sexe et la stature des participants.
2. Les inscriptions se font sur les supports mis à disposition sur le site Accueil - Aviron Saintais (aviron-saintais.fr) et transmis à :

marathon.indoor.cas@gmail.com

À partir du 15 octobre 2022 jusqu'au dimanche 11 décembre 2022-12h00.

Les inscriptions des rameurs de clubs FFA peuvent se faire directement sur le site fédéral lorsque l'équipe est constituée essentiellement de rameurs licenciés en 2023 FFA.

3. Pour participer, les pratiquants doivent être licenciés à la FFA ou produire, au plus tard le jour de l'épreuve, un Certificat Médical de Non-Contre-Indication (CMNCI) à la pratique de l'Aviron Indoor, ou tout autre sport en Compétition, de moins d'un an (ou de moins de 3 ans avec questionnaire médical récent QS-Sport Cerfa 15699*01). (Support sur le site [Accueil - Aviron Saintais \(aviron-saintais.fr\)](http://www.aviron-saintais.fr)).
4. Les non licenciés FFA, souscriront, pour l'épreuve, une « licence événementielle » d'aviron indoor, incluse dans les frais d'inscription. Cette licence fait bénéficier des garanties souscrites par la FFA à la MAIF, partenaire du « **Marathon de Saintes 2022** ».
5. Les épreuves d'aviron indoor se déroulent sur des rameurs Concept2 commercialisés par la société INCEPT, partenaire du « **Marathon de Saintes 2022** ».
6. L'accueil de tous les participants se fait à partir de 09h00 afin de procéder au contrôle des procédures sanitaires (si nécessaire selon protocole en vigueur), des certificats médicaux, le cas échéant, et à la pesée des rameurs PL. Il sera remis à chaque participant un badge de participation à l'évènement et le programme d'engagement des sportifs inscrits, sur lequel figurera le positionnement dans le gymnase de chaque équipe engagée.
7. Les premiers départs se feront à partir de 10h 00 et jusqu'à 15h30
8. Le programme des départs de tous les participants sera disponible sur le site [Accueil - Aviron Saintais \(aviron-saintais.fr\)](http://www.aviron-saintais.fr) 3 jours avant l'épreuve.
9. Un poste de la Protection Civile 17, assurera la sécurité médicale de l'évènement sur le lieu de la compétition.

II – Organisation des courses sur la distance du semi-marathon(21097m) et du marathon (42195m)

1. Chaque distance pourra être parcourue :
 - En solo, en tandem pour le semi-marathon,
 - En solo, en tandem et en carré pour le marathon.
2. **Pour un modèle encore unique en France, un classement général sera établi en fonction de la distance, du type d'équipe (solo, tandem, carré), de l'âge, du sexe et du poids de chaque participant appelé pour la circonstance « Classement général au temps compensés ».**
3. Des classements intermédiaires au temps compensé en découleront :
 - Par distance
 - En solo, en tandem et en carré
4. Le classement général au temps compensé du « marathon de Saintes » a pour objectif de mettre, pour ce seul évènement, au même niveau de « performance athlétique », tous les participants, en tenant compte de l'âge, du sexe et de la catégorie de poids de chaque sportif (et niveau de handicap le cas échéant).

5. Le calcul du temps compensé est effectué en fonction du temps réel réalisé par l'équipe, minoré d'un coefficient (coefA) tenant compte de l'âge, du sexe et du poids de chaque rameur.
6. **Le coefficient 1 (coef A) représente la performance mondiale d'un homme de 19/29ans, TC.**
7. Les coefficients calculés représentent l'écart entre toutes les performances mondiales de chaque catégorie d'âge, de sexe et de poids et la performance de l'homme de 19/29ans TC. (<https://www.concept2.com/indoor-rowers/racing/records/world>)
8. Le coefficient de 2,10 majore les temps calculés (coef A) sur le semi-marathon.
9. Le coefficient de 1,10 majore le temps calculé avec la moyenne des coefficients (coef A) de 2 rameurs en tandem.
10. Le coefficient de 1.15 majore le temps calculé avec la moyenne des coefficients (coef A) des 4 rameurs en carré
11. Les coefficients seront mis à jour avec les temps mondiaux de référence en date du 01/12/2022. Ils seront disponibles sur le site du club, et affichés le jour des courses.
12. La constitution des tandems et carrés peut ainsi être multigénérationnelles. Les équipes peuvent donc être constituées en mixité, de parents, d'enfants, de tous les âges. Les équipes constituées en Entreprises sont les bienvenues.
13. **Un classement open sera aussi établi en homme et en femme en solo sur les 2 distances, à 2 et à 4, en équipes mixtes.**
14. Des records nationaux, en solo, en tandem, ou en carré pourront être homologués dans les conditions réglementées par la FFA. **Seuls les temps réels** seront concernés. (<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffa-aviron-indoor-records-de-france-20200420092455.pdf>)
15. Les épreuves seront accessibles aux personnes atteintes de tous types de handicap(s). La catégorie devra être notifiée lors de l'inscription pour qu'un coefficient soit calculé sur le même principe déjà énoncé (coef A).
16. Pour les tandems et carrés : Les courses peuvent être réalisées en groupes composés, d'hommes, de femmes ou être mixte. Les équipes mixtes, doivent faire ramer au moins 1/3 de la distance totale par les femmes.
17. Les catégories d'âge sont établies de la façon suivante :
 - =12 ans
 - 13/14ans
 - 15/16ans
 - 17/18ans
 - Puis par tranche de 10 ans à partir de 19 ans : 19-29, 30-39, 40-49, etc...80/89...) L'âge pris en compte pour la classification est celui atteint par le compétiteur le jour de la compétition.

Attention, pour toute homologation de record, le plus jeune participant détermine la catégorie d'âge.

- Les rameurs courant dans une catégorie PL, dans la perspective de l'établissement d'un record, devront obligatoirement se faire peser entre 2h et 1h avant le départ de leur course (soit à partir de 8h00). Les personnes inscrites dans les catégories PL qui ne se présenteront pas à la pesée ne pourront prétendre à l'homologation d'un record PL. Attention, pour l'homologation d'un record dans des différents formats d'équipe, le poids le plus élevé déterminera la catégorie de poids (PL ou TC).
 - PL femme <=61.5kg
 - TC femme > 61.5kg
 - PL homme <=75.0kg
 - TC homme <75.0kg
18. La cérémonie des récompenses aura lieu vers 18h00

Avant Programme

- *7h30 préparation de la salle*
- *A partir de 8h00 accueil des marathoniens PL*
- *10h 00 Marathon solo*
- *10h 15 Marathon Entreprises/Familles tandem*
- *10h 30 Marathon Entreprises/Familles carré*
- *10h 45 Semi-Marathon solo*
- *11h 00 Semi-Marathon Entreprises/Familles tandem*
- *13 h 00 Marathon solo*
- *13h 15 Marathon tandem*
- *13h 30 Marathon carré*
- *15h 00 Semi-Marathon solo*
- *15h15 Semi-Marathon tandem*
- *Classement 17h 30*
- *Remises des trophées 17h30/18h00*

Classements

- ❖ Marathon OPEN temps réel
 - Solo Femmes
 - Solo Hommes
 - Tandem Femmes
 - Tandem Hommes
 - Tandem Mixte
 - Carré Femmes
 - Carré Hommes

- Carré Mixte
- ❖ Semi-Marathon OPEN temps réel
 - Solo Femmes
 - Solo Hommes
 - Tandem Femmes
 - Tandem Hommes
 - Tandem Mixte

- ❖ **Vainqueur du Trophée « MARATHON de SAINTES au temps compensé**
- ❖ Classements au temps compensé (3 premiers)
 - SOLO Marathon au temps compensé
 - Tandem Marathon au temps compensé
 - Carré Marathon au temps compensé
 - SOLO Semi-Marathon au temps compensé
 - Tandem Semi-Marathon au temps compensé
- ❖ Classement spécial « Entreprises »
- ❖ Classement spécial « Familles »

TARIFS

- **Rameur seul FFA : 20€**
- **Rameur seul (licence individuelle) : +6€**

- **Tandem FFA : 30€**
- **Tandem (licence individuelle) : +6€ par rameur**

- **Carré FFA : 35€**
- **Carré (licence individuelle) : +6€ par rameur**

- **Forfait entreprise partenaire >=250€ (yc licences individuelles et maillots de l'évènement)**